

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'EDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-propriétaire

AIDÉ PAR UN COMITÉ DE COLLABORATION

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, professeur à l'école normale Laval ; celles concernant l'administration, à L. J. DEMERS & FRÈRE, imprimeurs-éditeurs, no. 30, rue de la Fabrique, Québec.

SOMMAIRE :—ACTES OFFICIELS : Circulaires de l'Honorable Gédéon Ouimet aux inspecteurs, aux commissaires et syndics d'écoles et aux directeurs des maisons d'éducation, concernant l'exposition scolaire de Londres. — L'exposition scolaire de Londres. — Nominations de commissaires et de syndics d'écoles.—PÉDAGOGIE : De la théorie et de la pratique dans l'enseignement, par M. A. Chatigny.—PARTIE PRATIQUE : I, Dictée—Le beau fruit,—II, Dictée—Mon village.—III, Dictée—Mort de l'athée.—DIVERS : Statistique scolaire.—Télescope gigantesque.—Philologie japonaise.—Bibliographie.—Annonces.

Actes Officiels

Commission chargée de préparer une exposition scolaire pour l'Exposition coloniale de Londres de 1886.

CIRCULAIRE N^o 1

Aux universités, séminaires, collèges, couvents et autres maisons d'éducation supérieure, et aux écoles publiques élémentaires subventionnées et non subventionnées.

Québec, 26 octobre 1885.

M.

A l'occasion de l'exposition coloniale qui doit avoir lieu à Londres, au printemps prochain, le représentant du Canada en Angleterre, l'Honorable Sir Charles Tupper, a invité les départements de l'instruction publique des différentes provinces de la Confédération canadienne à faire les prépa-

ratifs nécessaires pour y prendre une part aussi complète que possible.

Sur la communication officielle qui leur fut faite des intentions du Gouvernement relativement à cette exposition, les comités catholique et protestant du conseil de l'instruction publique, le premier à sa séance du 23 septembre dernier, le second à sa réunion du 9 du même mois, décidèrent de prendre les mesures nécessaires pour que nos maisons d'éducation supérieure et élémentaire puissent figurer avec avantage à ce grand concours intercolonial.

A cet effet, le Gouvernement provincial, par arrêté du 16 octobre courant, a nommé une commission spéciale composée de l'Honorable Gédéon Ouimet, surintendant de l'instruction publique, de M. l'abbé L. N. Bégin, principal de l'école normale Laval, du Rév. I. Elson Rexford, secrétaire du Département de l'instruction publique et de M. Paul de Cazes, pour surveiller les préparatifs de l'exposition scolaire de la province de Québec, à Londres.

C'est donc, comme président de cette commission et comme surintendant de l'instruction publique, que je fais appel à la bonne volonté de toutes les institutions scolaires catholiques et protestantes de la province, pour maintenir le rang honorable qu'elles ont conquis aux deux dernières grandes expositions universelles de Paris.

Il est important de prouver l'efficacité de

notre système scolaire, dont le département de l'instruction publique entend donner un exposé aussi détaillé que possible, par les résultats pratiques obtenus dans son application.

Je convie donc chaque institution, quelque soit son rang dans l'échelle de l'instruction publique, à préparer avec soin tout ce qui pourra contribuer à donner une idée aussi exacte que possible de l'état de l'instruction dans notre province.

En réunissant tous nos efforts, nous réussirons, j'en suis convaincu, à conserver, sinon à dépasser, le rang honorable que nous avons déjà su gagner ailleurs, dans cette lutte de l'intelligence à laquelle nous allons bientôt être appelés à prendre part.

J'ai l'honneur d'être,

M.

Votre obéissant serviteur,

GÉDÉON OUMET,

*Surintendant de l'instruction publique,
Président de la commission.*

— o — o — o —

Commission chargée de préparer une exposition scolaire pour l'Exposition coloniale de Londres de 1886.

—
CIRCULAIRE N^o. 2.
—

Aux universités, séminaires, collèges, et autres maisons d'éducation supérieure, et aux écoles publiques élémentaires subventionnées et non subventionnées.

Québec, 26 octobre 1885.

M.

Afin de vous mettre à même de répondre aussi convenablement que possible à l'invitation qui vous est adressée de participer à l'exposition coloniale dont la circulaire ci-incluse vous donne connaissance, j'ai l'honneur de vous communiquer une résolution adoptée par la commission chargée de préparer cette exposition.

A la séance de cette commission du 19 octobre courant, à laquelle étaient présents : l'honorable M. Gédéon Ouimet, M. l'abbé Bégin, le Révd. I. Elson Rexford et M. Paul de Cazes, il a été résolu :

“ Qu'afin de donner plus d'uniformité dans le choix des travaux scolaires qui devront figurer à l'exposition coloniale, les maisons d'éducation supérieure et les écoles publiques élémentaires soient priées d'envoyer, en tant que la chose sera possible, plus particulièrement les objets suivants :

1^o Une vue photographique de la maison, accompagnée d'un précis historique depuis sa fondation ;

2^o Tout ce qui est particulier à l'institution, tels que livres, appareils et instruments scolaires, etc. ;

3^o Des copies ou exemplaires des travaux scientifiques ou littéraires faits de l'institution ou publiés par les professeurs ou les élèves ;

4^o Des spécimens des exercices journaliers sur l'écriture, le dessin, l'arithmétique, l'histoire, la géographie et les travaux d'aiguille, de tapisserie, etc., etc.

“ Comme il est important que les exercices calligraphiques que les élèves prépareront pour cette exposition soient exécutés sur de bon papier, avec un format uniforme, la commission engage les institutions et écoles françaises à se servir plus particulièrement des cahiers faisant partie des séries des Frères des Ecoles Chrétiennes et de J. A. Langlais, libraire, à Québec, et les institutions et écoles anglaises à n'employer que la série Gage. ”

J'ajouterai que tous les objets qui seront préparés pour l'exposition devront être adressés au Département de l'instruction publique avant le 1^{er} mars prochain.

J'ai l'honneur d'être,

M.

Votre obéissant serviteur,

GÉDÉON OUMET,

*Surintendant de l'instruction publique,
Président de la commission.*

Commission chargée de préparer une exposition scolaire pour l'Exposition coloniale de Londres de 1886.

CIRCULAIRE N° 3.

A MM. les inspecteurs des écoles de la Province de Québec.

Québec, 26 octobre 1886.

Monsieur l'inspecteur,

J'ai l'honneur de vous adresser deux circulaires que j'envoie aux maisons d'éducation supérieure et aux écoles élémentaires relativement à l'exposition scolaire coloniale qui doit avoir lieu à Londres, au printemps prochain.

Je vous engage à user de tous vos efforts pour que les intentions exprimées à ce sujet par le gouvernement et les deux comités du conseil de l'instruction publique soient suivies avec toute la ponctualité désirable.

J'appelle tout particulièrement votre attention sur la résolution de la commission chargée de préparer l'exposition de notre province, contenue dans la circulaire N° 2, et je vous prie de faire tout votre possible pour que MM. les Commissaires et Syndics d'écoles de votre district d'inspection saisissent bien l'importance que le résultat de cette exposition scolaire doit avoir pour notre province.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GÉDÉON OUMET,

Surintendant de l'instruction publique.

Président de la commission.

Commission chargée de préparer une exposition scolaire pour l'Exposition coloniale de Londres de 1886.

CIRCULAIRE N° 4.

A MM. les Commissaires et Syndics d'écoles.

Québec, 26 octobre 1885.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser deux circulaires ci-incluses.

Dans la première je vous informe de l'in-

tention que le Gouvernement et les deux comités du Conseil de l'instruction publique ont de voir toutes les maisons d'éducation supérieure et élémentaire prendre part à l'exposition coloniale de Londres.

Dans la seconde je vous énumère les principaux objets qui devront faire partie de cette exposition. C'est surtout sur cette dernière que j'appelle particulièrement votre attention, notamment sur la question des cahiers d'écriture qui devront être de la même série pour toutes les écoles d'une même municipalité.

Je n'ai pas besoin de vous expliquer, pour vous le faire comprendre, toute l'importance que vous devez attacher aux résultats de cette exposition où un jury composé des hommes les plus compétents sur les matières scolaires sera appelé à prononcer sur l'efficacité du système qui régit nos écoles.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

GÉDÉON OUMET,

Surintendant de l'instruction publique,

Président de la commission.

L'EXPOSITION COLONIALE DE LONDRES

Nous empruntons à l'*Educational Record* l'article suivant dont nous ne reproduisons que la partie qui peut aussi bien s'appliquer aux écoles catholiques qu'aux écoles protestantes.

EXPOSITION COLONIALE ET INDIENNE

“ Cette exposition qui se tiendra à Londres, Angleterre, commencera le premier de mai prochain, afin de montrer en grand, au monde entier, où en sont rendues les colonies. Il n'y aura point de compétition du Royaume-Uni, ni des nations étrangères ; l'exposition sera purement coloniale et indienne. Une commission royale a été formée et Son Altesse le Prince de Galles en a été nommé président. Un espace de 54,000 pieds carrés a été réservé pour le *Dominion* du Canada par l'ordre du président.

Les Canadiens de toutes les classes et de toutes les parties du pays sont invités à venir de l'avant dans cette grande occasion, afin de placer le Canada au premier rang des colonies de l'Empire Britannique, et de prendre la place réelle qu'il a droit d'occuper dans le monde entier.

Chacune des provinces a été invitée à préparer une exposition scolaire. Afin d'en assurer une satisfaisante à la nôtre, une commission a été nommée par un ordre en conseil du 16 octobre dernier, composée de l'Hon. Gédéon Ouimet, surintendant de l'instruction publique, de M. l'abbé L. N. Bégin, du Rév. Elson I. Rexford et de M. Paul de Cazes, pour s'occuper à préparer l'exposition.

La commission s'est assemblée et s'est organisée : M. Paul de Cazes en a été élu secrétaire. Des règles et règlements pour la gouverne de la commission ont été préparés pour être distribués aux inspecteurs, aux commissaires d'écoles et aux supérieurs de toutes les maisons d'éducation supérieure.

Cette exposition mérite la plus sérieuse attention de toutes les écoles de la province.

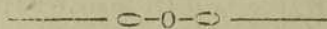
Le but de l'exposition est de montrer au public britannique et du continent la condition présente de la vie coloniale, industrielle, commerciale et intellectuelle, ainsi que les avantages que peuvent offrir les colonies à ceux qui désireraient venir s'y établir. Le *Dominion* aura à soutenir la compétition avec les autres colonies, et la province de Québec sera comparée avec les autres provinces sœurs. C'est pourquoi tous les instituteurs doivent montrer le plus grand intérêt à cette œuvre nationale et coopérer avec la commission, afin d'assurer à la province une exposition scolaire qui lui donne le crédit qu'elle mérite.".....

La lecture de cet article comme celle des quatre circulaires qui le précèdent démontre toute l'importance que nous devons attacher à cette exposition et le soin, l'empressement que chacun doit mettre pour fournir à la commission tous les matériaux nécessaires.

L'Exécutif ne pouvait faire un choix plus judicieux pour former cette commission, car les membres qui la composent ont déjà depuis longtemps donné des preuves manifestes de la plus

grande compétence en tout ce qui concerne l'éducation de la jeunesse. Cependant malgré la meilleure volonté du monde, cette commission serait impuissante à remplir la tâche qui lui incombe, sans le concours des institutrices et des instituteurs, puisque ce sont eux qui doivent fournir la matière.

Il n'y a pas d'école, quelque élémentaire qu'elle soit, qui ne puissent fournir son contingent. Qu'on n'aille pas croire qu'il ne faille présenter que des devoirs parfaits sous tous les rapports ; ce serait chose impossible ; on mettrait par là même les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de nos élèves hors de la compétition. Non, les commençants sont les mêmes partout, et l'on ne saurait exiger d'eux plus qu'ils ne peuvent faire, malgré l'excellence de la méthode et le dévouement du maître. D'ailleurs, un juge compétent saura toujours découvrir le bon maître dans les devoirs de ses élèves, quand même ces devoirs ne seraient pas parfaits. Ainsi, mettons de côté toute appréhension puérile, et travaillons, chacun dans la mesure de nos forces, pour fournir à la commission le plus de matériaux possible.



DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en conseil, en date du 22 octobre courant (1885), de nommer MM. John Bignell, Joseph Morton et William Harding, syndics des écoles dissidentes de la municipalité scolaire de Saint-Roch Nord, comté de Québec.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en conseil, en date du 22 octobre courant (1885), de nommer MM. Joseph Rodger et William Adams, syndics des écoles dissidentes de Wickham Ouest, comté de Drummond.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en Conseil, en date du 15 octobre courant (1885), de nommer l'honorable surintendant de l'instruction publique, le Rév. L

N. Bégin, principal de l'école normale Laval, Rév. E. I. Rexford, secrétaire du département de l'instruction publique, et M. Paul de Cazes, commissaires pour préparer une exposition scolaire, devant figurer à Londres, à l'exposition coloniale qui doit avoir lieu dans le cours de l'année prochaine.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en conseil, en date du 15 octobre courant (1885), de faire les nominations suivantes, savoir :

Membres des bureaux d'examineurs.

Ville de Montréal, section catholique.—Le Révd. John Quinlivan, en remplacement du Révd. James Hogan, qui a quitté la province.

Ville de Québec, section catholique.—M. l'abbé Louis N. Bégin, en remplacement du Révd. P. Lagacé, décédé.

Rimouski.—Révd. Luc Rouleau, en remplacement du Rév. Louis Desjardins, démissionnaire.

Charlevoix.—Charles A. Clément, écr., M. D., de la Baie Saint-Paul, en remplacement de Ovide A. Clément, décédé.

Iles de la Madeleine.—Révd. Gérard des Finances, curé de Saint-Pierre de l'Etang du Nord, et le Révd. Henri Thériault, curé de Saint-François-Xavier du Bassin.

BUREAU DU SECRÉTAIRE PROVINCIAL.

Québec, 6 novembre 1885.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR d'associer les messieurs dont les noms suivent à la commission de la paix :

Pour le district de Montmagny.—Félix Fortier, écuyer, de Saint-Michel, comté de Bellechasse.

Pour le district de Saint-François.—Lucius Norman Emerson, du canton de Compton, dans le comté de Compton.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par ordre en Conseil en date du 19 septembre dernier, (1885), d'ériger en municipalité scolaire la nouvelle paroisse de "Saint-Jacques des Piles," dans le comté de Champlain, avec les mêmes limites qui lui sont assignées comme paroisse.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 15 octobre courant, (1885), de distraire de la municipalité scolaire de "Saint-Ignace," dans le comté de Missisquoi, pour les annexer à la municipalité scolaire de "Notre-Dame-des-Anges de Stanbridge," dans le même comté, les lots ou parties de lots suivants faisant partie du 7e rang du canton de Stanbridge, savoir : la partie sud-est du lot No. 15 appartenant à Joseph Lebeau, la partie nord du lot No. 18 appartenant à Zéphirin Laplante, Jean-Bte. Bélisle et Léon Bessette ; le lot No. 19 appartenant à Jean-Bte. Bélisle, Joseph Marois, Narcisse Thibault et Alexandre Galipeau, la partie du No. 20 appartenant à Narcisse Thibault, et la partie du lot No. 23 appartenant à David et Moïse Méthé.

PÉDAGOGIE

De la théorie et de la pratique dans l'enseignement

Monsieur le Président,

Messieurs,

De tous les sujets dignes d'attirer l'attention de l'instituteur, il n'y en a pas, selon moi, qui mérite une plus large place dans son esprit que la recherche des moyens à prendre pour se perfectionner toujours de plus en plus dans l'art si difficile, presque toujours ingrat, (tant sous le rapport de la reconnaissance que de la rémunération pécuniaire), mais si noble, si élevé de l'éducation de la jeunesse. La recherche des moyens à prendre pour y réussir, y exceller même, doit attirer constamment son attention, afin de se tenir au courant des nouvelles méthodes, des perfectionnements qui ont lieu ; il ne doit jamais craindre d'en savoir trop. Cette étude, commencée dans les écoles normales, doit se continuer toute la vie par la lecture des bons ouvrages pédagogiques, des journaux d'éducation, par la comparaison des méthodes, des systèmes recommandés par les meilleurs auteurs qui ont écrit sur ce sujet ; enfin, et surtout par les conseils éclairés de ceux qui ont eux-mêmes pratiqué.

Mais comme il n'entre pas dans le plan de ces quelques notes écrites à la hâte et jetées un peu pêle-mêle sur le papier, de parler du mérite respectif des divers systèmes qui se partagent aujourd'hui le domaine de l'instruction primaire, j'aborde de suite le sujet sur lequel j'ai cru devoir vous entretenir quelques instants et pour lequel je demande votre bienveillante indulgence.

De la théorie et de la pratique dans l'enseignement, surtout dans l'enseignement de l'arithmétique.

Voilà, il me semble, un sujet bien digne de l'attention et de l'étude de toute personne qui se voue à l'enseignement ; car, de l'usage judicieux que l'éducateur fera de ces deux moyens, dépend le plus ou le moins de succès qu'il obtiendra des élèves confiés à ses soins.

Messieurs, pour atteindre à la connaissance d'une science, d'un art, d'une profession, d'un métier quelconque, il faut d'abord en posséder les principes : *voilà la théorie*. Mais pour y exceller, pour arriver à la perfection, il faut mettre la main à l'œuvre, réfléchir, travailler et chercher les moyens de perfectionner l'œuvre ébauchée par la théorie ; c'est-à-dire, appliquer les principes posés : *voilà la pratique*. Ces deux choses sont nécessaires, indispensables même, mais j'affirme et je soutiens que la pratique vaut encore infiniment mieux que la théorie dans presque toutes les affaires ordinaires de la vie. On peut à la rigueur se passer de théorie, mais on ne peut rien faire sans pratique. Bien souvent, messieurs, dans l'enseignement on sacrifie trop la pratique à la théorie, c'est-à-dire qu'on *farcit* (passez-moi l'expression) l'esprit, l'intelligence des enfants d'une foule de règles, de définitions plus ou moins intelligibles, bien souvent absurdes, presque toujours au-dessus de leur portée, et on ne réussit à la fin qu'à embrouiller leur mémoire et à fausser leur jugement. Pourquoi ? parce que la théorie s'arrête à la spéculation qui indique simplement ce qu'il peut faire, sans passer à la pratique qui montre comment il faut s'y prendre pour bien faire.—Napoléon disait que les lois qui sont, en théorie, le type de la clarté, ne deviennent que trop souvent un chaos dans l'application. Ne pouvons-nous pas en dire autant des sciences que nous enseignons ? Ne rencontrons-nous pas tous les jours, par exemple,

des élèves qui possèdent sur le bout du doigt les règles de la grammaire, les définitions les plus abstraites de l'arithmétique, de la géographie, etc., etc., et ne peuvent en faire la plus simple application. Combien d'élèves qui savent par cœur tous les mystères de la syntaxe et qui ne peuvent cependant écrire correctement le moindre petit billet... Nous voyons cela tous les jours.

Un jour, dans un examen public, après avoir entendu un enfant intelligent réciter les définitions des fleuves, des lacs, etc., je lui demandai de me nommer un fleuve. Vous croyez peut-être qu'il va me nommer le St-Laurent, sur les bords duquel nous étions. C'eût été trop simple... il me lança les noms de Brahmapoutra, de Ganges et du fleuve Jaune... Pourquoi ? probablement parce qu'il n'avait jamais été habitué à commencer par les objets qui l'entouraient et qu'il considérait que le St-Laurent était trop près de lui pour mériter d'être cité : il lui fallait du mystérieux, ou plutôt il s'en tenait purement et simplement à la définition de sa géographie, parce qu'on ne lui avait pas enseigné autre chose.—Demandez à un autre élève de nommer une ville, une île ; sortez un peu du programme *appris par cœur*, et neuf fois sur dix vous recevrez pour réponse : Londres, Paris, Madagascar... il ne pensera nullement à Montréal, Québec, etc. Encore une fois, pourquoi ? Parce que la pratique, la réflexion ont été sacrifiées à la théorie : on a cultivé la mémoire au détriment du jugement. Combien de maîtres, messieurs, très-habiles d'ailleurs, perdent un temps précieux en longues mais vaines et stériles explications. Ils ressemblent à ces maîtres-ouvriers qui se contenteraient de dire à leurs apprentis : " Regardez-nous faire " et qui ne leur feraient jamais rien exécuter sous leurs yeux. On comprend facilement quel résultat ils obtiendraient, quels hommes ils formeraient.

Mgr Dupanloup a dit quelque part : " Ce n'est pas tant ce que fait le maître que ce qu'il sait faire faire à ses élèves qui assure les plus rapides progrès. " Ces paroles constituent, selon moi, *la règle d'or* de tout bon instituteur et devraient être gravées en caractères d'or au-dessus de l'estrade de chaque maître. L'action du maître ne doit se faire sentir que pour apprendre à l'élève à penser, à réfléchir, à faire l'application

lui-même, autant que possible, des principes posés. Tous ses efforts doivent tendre à faire sortir l'instruction du domaine des mots pour entrer dans celui des idées. Je le dis sans crainte, messieurs, je considère que le maître qui après de courtes, de judicieuses explications, sait en faire faire de nombreuses applications soit orales, soit écrites, est celui qui formera toujours les meilleurs élèves.

Une branche surtout demande de la part de l'élève une pratique constante pour y exceller : c'est l'arithmétique. Autrefois on regardait l'arithmétique comme un art et l'on exerçait les élèves seulement dans les procédés mécaniques sans lui faire voir ses rapports intéressants avec la science. On en appelait plutôt à sa mémoire qu'à son jugement. La règle de Trois était la *golden rule* par excellence. L'Intérêt, l'Escompte, etc., se faisaient par la règle de Trois. On voit encore quelques auteurs, égarés parmi les livres classiques nouveaux prêcher cette méthode surannée. L'Arithmétique, messieurs, est une science de raisonnements ayant un langage qui lui est propre aussi bien que toute autre science, et à moins que l'élève ne comprenne ce langage, il ne fera que très peu de progrès.

Mais avant d'aller plus loin je me permettrai de dire ici, messieurs, que trop souvent on commence en enseignant l'arithmétique par où l'on devrait finir. C'est-à-dire que l'on fait apprendre à l'élève la définition de l'addition avant qu'il sache additionner deux nombres ensemble, et ainsi de suite pour les autres règles. C'est une erreur. D'abord que l'élève apprenne à additionner, à soustraire, à multiplier, à diviser, et quand il saura par la pratique ce que ces opérations veulent dire, qu'on les lui fasse réciter si l'on veut, alors il comprendra ce qu'il dit.

De plus, on fatigue trop la mémoire des commençants en les forçant d'apprendre les tables de multiplication, de division, des poids, des mesures, etc., toutes ces choses doivent suivre le cours ordinaire de l'enseignement et ne s'apprendre qu'au fur et à mesure que l'élève travaille aux problèmes qui s'y rapportent. Il n'y a pas bien longtemps, un instituteur que je devais supposer s'y connaître pourtant, me disait que nos arithmétiques contiennent trop d'exercices pratiques et pas assez de théorie. Messieurs,

nous vivons dans un siècle de spéculation, de calcul et de chiffrage... Nous sommes entourés de gens éminemment pratiques, et ce qu'il nous faut former avant tout, ce sont des jeunes gens pratiques qui soient à la hauteur de ceux avec lesquels ils auront plus tard à lutter. C'est à nous, instituteurs, à les former, à leur fournir les armes pour combattre avec avantage. S'il est une science qui doive mettre de côté la théorie spéculative pour ne s'occuper que de la pratique, c'est sans contredit l'arithmétique, puisque dans l'usage journalier qu'un homme, de quelque profession qu'il soit, est obligé de faire du calcul, ce n'est pas une définition savante de l'addition, de soustraction, de l'intérêt, etc., dont il a besoin, mais bien de la célérité, de la sûreté et de l'exactitude dans ses calculs. Quand un jeune homme se présente dans un magasin, dans un bureau, dans une administration quelconque, croyez-vous messieurs, qu'on lui pose la question : Savez-vous qu'est-ce que l'arithmétique ? Définissez l'intérêt, l'escompte, etc. Non, car ce serait ridicule ; mais on lui demande invariablement : Savez-vous calculer vite et juste ; pouvez-vous écrire correctement le français et l'anglais. On juge un jeune homme d'après ce qu'il sait faire : c'est l'essentiel. Bien plus, messieurs, on voit bien souvent des personnes qui ne savent ni lire ni écrire et qui cependant éclipsaient nos plus forts élèves dans le calcul des comptes quelquefois les plus compliqués. Si on leur demandait une définition quelconque, elles seraient fort embarrassées de la donner ; mais si elles ne savent pas définir, elles savent faire ce qui vaut infiniment mieux !

N'allez pas croire cependant, messieurs, que je veuille bannir la théorie de l'enseignement, surtout de l'enseignement de l'arithmétique. Non, bien loin de là, car je n'ignore pas que pour bâtir il faut d'abord poser les fondements... mais je soutiens qu'on commet une faute grave en donnant le pas à la première sur la seconde. Bon nombre de maîtres se fatiguent beaucoup pour n'obtenir que de minces résultats. Ils parlent presque toujours, sont continuellement au tableau à faire démonstration sur démonstration et ne laissent à l'élève aucun temps pour réfléchir, pour penser par lui-même. Cette manière de procéder est défectueuse, puisqu'elle a le

tort de laisser l'élève spectateur passif et bien souvent inattentif du travail du maître. Au contraire, si le maître après avoir donné une explication suffisante au tableau et s'être assuré, par quelques questions posées à propos, que les élèves comprennent bien ce qui leur a été expliqué, il exige qu'ils en fassent eux-mêmes l'application sur leurs ardoises, il s'apercevra bientôt de la différence des résultats. Toutefois, il doit les envoyer à tour de rôle au tableau pour rendre compte de leur travail.

Cet exercice a pour bon effet de leur apprendre à s'exprimer clairement et à rendre compte de ce qu'ils font d'une manière précise et intelligente. L'arithmétique est avant tout une science exacte, et bien enseignée elle sert puissamment à développer les facultés intellectuelles de l'élève, à former son jugement, à lui apprendre à raisonner juste et à juger sainement des choses. Voilà pourquoi je ne comprends pas les paroles suivantes de Mgr Dupanloup qui pourtant a dit tant et de si belles choses sur l'éducation et sur la manière d'enseigner. — " Je comparerais volontiers," dit-il, " les lumières des mathématiques à ces pâles soleils du nord, sous lesquels on reste glacé. Ils ont beau demeurer quelquefois vingt heures à l'horizon, comme ils sont sans élévation dans le ciel, ils demeurent sans éclat, sans chaleur, sans fécondité pour les habitants de la terre, et ne font éclore que des fleurs sans parfum et des fruits sans saveur." Ces paroles, messieurs, selon mon humble opinion, sont plus sévères que justes ; car ce qui développe l'intelligence, c'est surtout l'exercice de la pensée, et l'étude des nombres, des mathématiques, dont l'arithmétique fait partie, donne ce résultat.

Je vous disais tout à l'heure, messieurs, que certains professeurs parlent trop. Ceci me rappelle l'histoire d'un professeur fort intelligent que j'ai très bien connu. Ce cher homme avait toujours la bouche ouverte du moment de son entrée en classe jusqu'à sa sortie. A propos de tout et de rien il parlait d'un sujet qu'il aimait beaucoup : l'astronomie. A la lecture, il en parlait ; pendant l'arithmétique il trouvait toujours le moyen de glisser un mot sur son sujet favori, de sorte qu'il en était venu à n'être plus connu parmi les élèves que par le nom du maître qui

parle toujours des étoiles. Il se fatiguait beaucoup et ses succès étaient loin de répondre à ses efforts.

Il arrive bien souvent, messieurs, que le livre de texte que l'on met entre les mains des élèves ne contient pas assez d'exercices pratiques ; il faut alors que le maître y supplée en se servant d'autres auteurs. On entend quelquefois des élèves dire : " Monsieur, je n'ai jamais travaillé dans cette arithmétique-là." Mais par de nombreuses applications de problèmes pris dans divers auteurs et donnés toutes les semaines sous forme de revue, on habitue l'élève à résoudre d'autres problèmes que ceux de son livre de texte.

Il me resterait encore à vous parler, messieurs, de la manière d'enseigner l'arithmétique... du système unitaire ou de l'analyse, mais je dépasserais les bornes que je me suis imposées pour ne pas vous ennuyer trop longtemps. J'ajouterai seulement, messieurs, que ce ne sont pas les plus belles théories qui ont fait le plus de bien dans le monde. Presque toujours les grands théoriciens, soit en morale, soit en pratique, ont été les gens de moins d'action. Je crois que le savant et pieux auteur de l'imitation voulait nous donner cette leçon lorsqu'il disait : " A quoi servent ces longues et savantes dissertations sur le genre et l'espèce... une humble pratique vaut bien mieux." Du reste on le dit souvent : Pour devenir forgeron, il faut forger. Eh ! bien, la même chose s'applique à toutes les sciences. Pour devenir écrivain, il faut penser, écrire, commencer et recommencer encore... les principes seuls de la rhétorique ne suffisent pas... ce ne sont que les jalons qui marquent la route à suivre. Pour devenir arithméticien, il faut calculer, réfléchir, apprendre à construire des règles aussi bien qu'à appliquer celles qui sont connues. Combien d'hommes, messieurs, ont fait leur éducation eux-mêmes et sont devenus éminents par leur savoir ? est-ce la théorie ou la pratique qui les a formés ? Un peu de celle-là, beaucoup de celle-ci. Permettez-moi, messieurs, de terminer cette humble esquisse par le trait historique suivant connu de tout le monde, et qui démontre d'une manière frappante la supériorité de la pratique sur la théorie. C'est de celui de Bossuet et de Fénelon. On dit que d'un jeune prince, sur

lequel on fondait les plus belles espérances, vu ses talents naturels et ses excellentes qualités, Bossuet n'a formé qu'un jeune homme inepte, presque idiot ; tandis que Fénelon, a fait un homme supérieur, d'un prince léger, frivole et indocile. Pourquoi cette différence dans les résultats obtenus par ces deux grands génies ? Je la trouve dans la méthode d'enseignement adoptée par ces deux grands hommes.

Bossuet, nous dit-on, se bornait à donner de vive voix les plus sublimes leçons à son élève qui passait des heures entières à l'écouter les coudes appuyés sur une table. Ce fut pour lui qu'il écrivit son immortel discours sur l'histoire universelle, tandis que Fénelon exigeait que son élève, tout prince qu'il était, fit des devoirs et rendît compte de son travail comme le commun des mortels. Celui-ci s'habitua ainsi à penser, à travailler, à faire l'application des leçons qui lui étaient données, tandis que l'intelligence de celui-là, s'engourdit par sa passivité et son manque de pratique.

D'où je conclus que la pratique et la théorie, combinées dans de justes proportions, donnent toujours le résultat seul désirable du développement des facultés intellectuelles et de l'habileté nécessaire dans les affaires pour affronter et surmonter avec succès les obstacles si nombreux qu'on rencontre dans la bataille de la vie.

A. CHATIGNY.

— o — o — o —

PARTIE PRATIQUE

I

DICTÉE

LE BEAU FRUIT

Le petit Joseph examinait, au jardin, des plantes étrangères, placées dans des vases élégants. Sur un arbuste peu élevé, il vit un fruit d'une forme oblongue, dont les feuilles étaient d'un vert foncé, et dont la rougeur surpassait celle de la pourpre et de l'écarlate. " Quel admirable fruit ! s'écria-t-il ; il n'en existe pas de plus beau dans tout le jardin. Oh ! il doit avoir un excel-

lent goût." Il regarda soigneusement autour de lui si personne ne l'observait, cueillit le fruit et le porta à sa bouche. Mais tout à coup il sentit comme un feu ardent, et rejeta bien vite le fruit en versant des larmes.

Cependant la vive douleur qu'il ressentait ne se calmait pas. Sa mère accourut à ses cris et lui dit :

" Désobéissant que tu es, combien de fois ne t'ai-je pas défendu de ne manger ce que tu ne connaissais pas ? Tu as été puni de ta désobéissance ; tu es même fort heureux de ne pas avoir avalé le fruit, car il aurait pu te coûter la vie.

(SCHIMD.)

Faire écrire sous les quatre formes tous les adjectifs qualificatifs de la dictée, et en faire analyser tous les noms dont on aura soin de donner la signification.

MODÈLE

Mas. s.	f. s.	m. pl.	f. pl.
<i>Petit</i>	<i>petite</i>	<i>petits</i>	<i>petites</i>
<i>Étranger,</i>	<i>étrangère,</i>	<i>étrangers,</i>	<i>étrangères.</i>

Faire composer de petites phrases où ces adjectifs entrent sous leurs différentes formes, etc.

Le *petit* enfant, la *petite* sœur, les *petits* oiseaux les *petites* colombes.

— o o o —

II

DICTÉE

Mon village

J'aime mon village de plus en plus, à mesure que je vieillis. Nous y vivons en paix, moi et ma famille. Ma petite maison qu'égaye la vue d'un jardin, me paraît chaque jour plus belle. J'ai pour voisins des gens laborieux, aimants et secourables. Nous nous rendons de mutuels services. Puis, quand vient le dimanche, nous nous parons de nos meilleurs habits, et ensemble nous allons à l'office. Chemin faisant, chacun cause de ses travaux de la semaine. De temps à autre le bon mot de quelque loustic villageois excite les francs éclats de rire de la société, ou bien la conversation sérieuse de quelque vieux

et sensé paysan suggère aux uns et aux autres de salutaires pensées.

(A suivre)

EXPLICATIONS

A mesure que : locution conjonctive : plus je vieillis, plus j'aime mon village. *Vivons* : les formes principales du verbe *vivre*. — *En paix* : de *paix* rapprocher *pacifique* : *pacifiquement*. — *Egaye* ou *égaie* : rapprocher *gai*, *gaieté*. — *Aimants* : disposés à *aimer*, disposés à l'affection adjectif verbal. — *Secourable* : disposés à secourir et non à être secouru. — *Mutuels* : réciproques, expliquer l'idée : ils me rendent des services, et je leur en rends aussi ; dans la phrase, distinguer le rôle des deux *noms* : nous rendons des services à nous. — *A l'office* : à l'office divin. — *Chemin faisant* : en faisant du *chemin* : *chemin*, en dépit de l'inversion, est le complément direct de *faisant*. — *Loustic* : on écrit encore *loustig* : plaisant, jovial. Le mot est d'origine allemande ; le *loustic* était une sorte de bouffon qui existait dans les régiments suisse au service de la France avant 1792 ; ses fonctions consistaient à distraire les soldats, à les préserver du mal du pays (nostalgie).

(A continuer.)

— 000 —

III

DICTÉE

Mort de l'athée

On annonce à l'athée qu'il faut mourir¹, Que se passe-t-il en lui à ce dernier moment ? Je veux, chose presque impossible², qu'il ait étouffé³ le remords, qu'aucun doute n'alarme son incredulité : est-il exempt pour cela de terreurs et d'angoisses⁴ ? Interrogez quiconque⁵ a vu sur son lit de mort l'athée, non pas atteint d'une de ces maladies violentes dont l'effet est de suspendre les fonctions de l'âme, mais jouissant encore pleinement de ces facultés morales et sachant qu'il va bientôt expirer⁶. La vive image de ce qu'il perd occupe tout

l'esprit du moribond. Il avait des attachements, des habitudes ; il tenait à la vie par mille liens qui se rompent à la fois : rupture effroyable⁷ qui séparant soudainement l'âme de tout ce qui lui fut cher, la laisse seule et blessée dans un vide infini. Cet abîme sans fond où elle va descendre⁸, cette solitude morne, ce silence éternel, ce sommeil glacé, cette nuit, qui n'aura jamais d'aurore⁹, cette privation de tout bien, avec un désir invincible du bien-être ; toutes ces idées, et une foule d'autres non moins¹⁰ désolantes, pèsent sur cette âme misérable, la bouleversent, la déchirent et commencent son affreux supplice. Mais que dire¹¹ de son état, pour peu qu'il¹² lui reste quelques doutes sur les principes qu'elle s'était faits¹³ ? Comment peindre¹⁴ ces anxiétés, ces regrets à demi étouffés par le désespoir, et ce regard consterné qui ne rencontre de toutes parts qu'un passé sans consolation¹⁵ et un avenir sans espérance ? Ce n'est plus alors le néant¹⁶ qu'elle redoute ; elle l'appelle au contraire de tous ses vœux et l'appelle en vain : l'éternité seule lui répond. Tirons le rideau sur le reste de cette scène épouvantable, et laissons à l'enfer ses secrets.

CHATEAUBRIAND.

QUESTIONS

1° *Il faut mourir*. Quel est le sujet et quel est l'attribut ? — 2° *Chose presque impossible*. Qu'est-ce que ces mots représentent ? — 3° *Ait étouffé*. Pourquoi le subjonctif et pourquoi le passé ? — 4° *Exempt de terreurs et d'angoisses*. Comment voit-on que le mot *exempt* se termine par un *p* et un *t* ? — Pourquoi l'article est-il supprimé après *de* ? — 5° *Quiconque*. Faites connaître la double fonction de *quiconque*. A quoi ce mot équivaut-il ? — 6° *Va bientôt expirer*. Quel gallicisme forme ici le verbe *aller* ? — 7° *Rupture effroyable*. Formez avec ces mots une proposition. — 8° *Va descendre*. A quoi sert le verbe *aller* devant l'infinitif *descendre* ? — 9° *N'aura jamais d'aurore*. Pourquoi la suppression de l'article après *de* ? — Par quel adjectif indéfini peut-on remplacer cette préposition ? — 10° *Non moins*. A quelle expression sont équivalents ces deux mots réunis ? — 11° *Que dire*. Qu'y a-t-il de sous entendu entre ces

deux mots ? — 12° *Pour peu que*. Qu'est cette locution ? — 13° *Faits*. Expliquez l'accord de ce participe. — 14° *Comment peindre*. Complétez cette proposition. — 15° *Sans consolation..... sans espérance*. Expliquer la suppression de l'article. — 16° *Ce n'est plus alors le néant*. Quel est le sujet et quel est l'attribut ?

RÉPONSE

1° *Il faut mourir, c'est-à-dire mourir est inévitable*. Le sujet est *mourir*, et l'attribut *inévitable*.

2° *Chose presque impossible*. Ces mots qui forment parenthèse représentent une proposition ; c'est pour, *cette chose est presque impossible*.

3° *Ait étouffé* est au subjonctif et au passé, parce que le premier verbe marque la volonté et qu'il est au présent.

4° *Exempt.....de terreurs et d'angoisses*. On voit que le mot *exempt* s'écrit ainsi, par le dérivé *exemption*, où les deux consonnes se font sentir dans la prononciation. — L'article est supprimé après *de*, parce que les noms qui suivent sont compléments d'un mot marquant la privation.

5° *Quiconque* équivaut à *celui qui* ; il est en même temps complément de *interrogez* et sujet de *a vu*.

6° *Va bientôt expirer, c'est-à-dire expirera bientôt*: Le verbe *aller* forme ici un gallicisme ; il sert à donner à l'infinitif suivant un sens de futur.

7° *Rupture effroyable*. Pour faire de ces mots une proposition, on peut tourner ainsi : *Combien est effroyable cette rupture*.

8° *Va descendre* signifie *descendra tout à l'heure*. C'est le même gallicisme qu'à 6°.

9° *N'aura jamais d'aurore*. L'article est supprimé après *de*, parce que le nom *aurore* est complément direct d'un verbe accompagné d'une négation. La préposition *de* équivaut à l'adjectif *aucune*.

10° *Non moins*. L'adverbe *non*, servant à nier l'idée d'infériorité représentée par *moins*, le sens négatif disparaît et les deux mots réunis sont équivalents à *aussi*, marquant une comparaison d'égalité.

11° *Que dire* signifie, *que peut-on dire*.

12° *Pour peu que* est une locution conjonctive.

13° *Faits* s'accorde avec le complément direct

que mis pour *principes* ; on parle de *principes faits*.

14° *Comment peindre* signifie, *comment pourrait-on peindre*.

15° *Sans consolation,.. sans espérance*. La préposition *sans* veut dire *dépourvu de* ; l'article est supprimé devant ces deux noms, parce qu'ils sont compléments d'un mot marquant la privation.

16° *Ce n'est plus alors le néant*. Le sujet est *le néant* et l'attribut est *ce* ; on doit tourner aussi : *le néant n'est plus alors ce qu'il redoute*.

STATISTIQUE SCOLAIRE

Les dernières statistiques démontrent que le peuple anglais se moralise et s'instruit en même temps. Les écoles du dimanche comptent 4,000,000 d'élèves, et dans quelques années, un anglais qui ne saura ni lire ni écrire sera une rareté.

De 1868 à 1884, le nombre des enfants qui fréquentent les écoles du gouvernement s'est élevé de 1,063,000 à 4,000,000. Depuis cinq ans les élèves des écoles supérieures ou techniques ont doublé en nombre.

Durant la même période, les condamnations graves sont diminuées de moitié.

En 1860, il y eut, en Angleterre, 12,058 accusations soumises aux grands jurés, et seulement 10,000 en 1883.

Cette amélioration se remarque principalement dans la classe des jeunes délinquants.

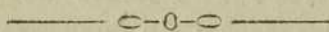
TELESCOPE GIGANTESQUE

— Au congrès d'astronomie qui vient d'avoir lieu à Genève, M. Struve, le directeur de l'observatoire de Pulkova, a annoncé que le télescope gigantesque qui lui est destiné, y sera complètement sous peu installé ; l'instrument a deux pieds et demi d'ouverture, et il dépasse en proportion et en puissance le télescope de Vienne, qui jusqu'ici était le plus grand de tous ; les verres ont été fabriqués en Amérique, les parties métalliques à Hambourg.

Philologie japonaise

Il a déjà été question des diverses publications scientifiques qui ont vu le jour au Japon et dont une des principales : le *Dictionnaire français coréen* est l'œuvre des Pères Lazaristes.

Nous avons à parler aujourd'hui d'un autre travail, gigantesque s'il en fut, et que plusieurs savants japonais et européens, réunis à Tokio, mènent à bonne fin. Il s'agit de condenser les 8,000 caractères du langage japonais dans les étroites limites de notre alphabet, afin de pouvoir les reproduire en caractères romains. Un résultat merveilleux est déjà obtenu : le Dictionnaire japonais-latin vient d'être terminé. Grâce à ce recueil, les étudiants ont en main la possibilité de pénétrer, dès à présent, les mystères des langues anciennes aussi bien latines que grecques. La publication d'autres dictionnaires, japonais-français, japonais-anglais et japonais-allemand va bientôt suivre.



Sous le titre de bibliographie, nous lisons dans le dernier numéro de *l'Étudiant*, les lignes suivantes :

“ *Recueil de leçons de choses* à l'usage des écoles primaires, modèles et académiques, des collèges, et des couvents, par J. B. Cloutier professeur à l'école normale Laval et rédacteur de *l'Enseignement primaire*, volume in-douze, de 358 pages, imprimé à Québec chez C. Darveau, 1885.

“ Les leçons de choses s'introduisent de plus en plus dans nos écoles : ce qui dit beaucoup en faveur de leur utilité.

“ Nous n'avions pas sur la matière un ouvrage spécial. M. Cloutier a voulu combler cette lacune.

“ Les éducateurs intelligents trouveront beaucoup de matériaux dans ce livre qui prendra place parmi nos livres utiles.

“ La prochaine fois, nous reproduirons la 15^e leçon pour donner une idée du genre.

Remerciements à l'auteur pour l'envoi de son livre.”

LA GRAMMAIRE LEVESQUE

APPROUVÉE ET RECOMMANDÉE PAR LE

Conseil de l'Instruction Publique,
LE 19 OCTOBRE 1881.

Prix à la douzaine.....\$0.84.

En vente chez tous les libraires, à Québec et à Montréal.

LIVRES CLASSIQUES

GRAMMAIRE DE LHOMOND

AVEC SYNTAXE

REVUE PAR J. B. CLOUTIER

DEVOIRS GRAMMATICaux

PAR LE MÊME

RECUEIL DE LECONS DE CHOSES

L'USAGE DES ÉCOLES PRIMAIRES, MODÈLES
ET ACADÉMIQUES, DES COLLÈGES,
COUVENTS, ETC., ETC.

PAR J. B. CLOUTIER,

Professeur à l'école normale Laval et Rédacteur de
“ *L'Enseignement primaire* ”.

Ce livre est indispensable à tous les instituteurs et institutrices qui ont à cœur de se conformer au désir du Conseil de l'Instruction publique au sujet des leçons de choses.

En vente chez tous les libraires de Québec et chez MM. Cadieux et Derome, et Beauchemin et Valois, à Montréal.